

## L'ANAP lance son nouveau site Internet [www.anap.fr](http://www.anap.fr)

**L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux a lancé son nouveau site Internet : [www.anap.fr](http://www.anap.fr). Conçu comme une boîte à outils pour les établissements, cet espace interactif permet la mise à disposition des outils et des publications, ainsi que des actualités sur les projets conduits par l'ANAP.**

### Un site riche en contenus

Ce nouveau site, accessible depuis le 7 décembre 2010, a été pensé pour mettre à disposition les productions de l'ANAP mais également celles des structures historiques constituant aujourd'hui l'ANAP (MeaH, Mainh, Gmsih).

### Un site structuré pour un meilleur accès aux informations

L'ergonomie générale du site a été pensée pour favoriser un accès direct à l'information recherchée. Le principe d'une navigation transverse constitue un axe majeur de développement de ce site. Ainsi, chaque production (publication ou outil) dispose d'une page dédiée présentant une zone d'information principale complétée d'éléments de contexte (« sur le même sujet », « publication associée », « mots clés »,... etc.).



### Interactivité et services en ligne

Des fonctionnalités supplémentaires viennent enrichir le site :

- un nuage de mots clés pour mettre en avant les thématiques phares du moment,
- une vidéothèque qui centralise les vidéos de l'ANAP,
- la commande en ligne de documents (publications, CD-Rom),
- la publication de commentaires ou de retours d'expériences en lien avec les productions publiées
- la diffusion d'articles du site grâce à des outils de partage simple (envoyer à un ami ou de réseaux sociaux (Viadeo, Twitter, etc.).

Rendez-vous sur [www.anap.fr](http://www.anap.fr)